

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : Décret de la S. C. des Rites confirmant le culte du cardinal Fisher, du chancelier Th. Morus.—MARIAGE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE ET DE SAINT JOSEPH.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN : allocution de Mgr Clut ; 25e anniversaire de la nomination de M. Pabbé Giband ; appel aux âmes qui aiment le saint Sacrement ; salut solennel de l'Œuvre des tabernacles ; bazar à l'asile de la Providence.—DIOCÈSE DE QUÉBEC : Départ de Son Em. le cardinal Taschereau pour Rome.—DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE : Nomi-



SUMMAIRE

nation de Mgr de Saint-Hyacinthe, assistant au trône pontifical.—BIBLIOGRAPHIE : Almanach catholique.—LE CLERGÉ FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.—UNE IMPORTANTE LETTRE DE LORD BRAVE.—LÉON XIII JUGÉ PAR UN ADVERSAIRE.—ALLOCATION DE MGR FREPPEL, évêque d'Angers.—LA MÈRE ALIX LE CLERC, fondatrice de la congrégation N.-Dame.—JEUNES FILLES ET FEMMES DE L'AVENIR.—LE KIDNAPPING.—L'IMMACULÉE CONCEPTION A CONSTANTINOPLE.—UNE DAME DE LA HALLE.—PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adressez toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOUY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	23	JANVIER	—Saint-Laurent.
MARDI,	25	“	—Saint-Paul de Joliette.
JEUDI,	27	“	—Saint-Timothee.
SAMEDI,	29	“	—Saint-François de Sales.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	23	JANV.	—Troisième dim. après l'Epiphanie. <i>On annonce la fête de l'Archiconfrérie.</i> Epous. de la T. S. V., d. m., ornés blancs.
Lundi,	24	“	—Saint Thimothee, E. M., d., ornés rouges.
Mardi,	25	“	—Conv. de saint Paul, d. m., ornements blancs.
Mercredi,	26	“	—Saint Polycarpe, E. M., doub., ornés rouges.
Jeudi,	27	“	—S. Jean Chrysostome, E. D., o., ornés blancs.
Vendredi,	28	“	—Sainte Agnès 2e, simple, ornements rouges.
Samedi,	29	“	—S. Francois de Sales, E. D., d., ornés blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

EGLISE MÉTROPOLITAINE.—Lundi 24, prières de la neuvaine préparatoire à la fête de la Purification, à 7 heures p. m.

Mardi 25, à 7 heures P. M., salut solennel à l'occasion de la conversion de saint Paul, une des fêtes de l'Archiconfrérie.

Mercredi 26, grand'messe à 7 heures pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

HOTEL-DIEU.—Dimanche 23, rénovation des vœux à la messe de 7½ hrs célébrée par Mgr de Montréal.

COUVENT D'HOCHELAGA —Jeudi 27, profession religieuse.

Dimanche 23.—Solennité du titulaire des églises paroissiales de Saint-Anoine, abbé, Saint-Sulpice, Saint-Cimnt et Saint-Agnès.

Les paroisses de Saint-Ignace au Coteau-du-Lac, Sainte-Brigide à Montréal, Sainte-Agath et Sainte-Dorothee feront la solennité de la Purification le dimanche 30 janvier.

ROME.

Un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites vient d'être publié, ayant pour titre : " Wesminster " et daté du 29 décembre, jour de la fête de saint Thomas de Cantorbéry.

Ce décret, conformément à la décision prise par la Sacrée-Congrégation dans sa séance du 4 décembre et approuvée par le Souverain-Pontife le 9 du même mois, confirme le culte rendu depuis l'origine au cardinal Fisher, au chancelier Thomas Morus et à cinquante-quatre de leurs compagnons de martyre. Ce décret est un équivalent de canonisation.

MARIAGE DE LA TRES SAINTE VIERGE ET DE SAINT JOSEPH.

DIMANCHE 23.

MARIE avait atteint l'âge de quatorze ans. Appelés dans le sein d'Abraham, son père et sa mère l'avaient quittée, mais le Seigneur avait pris soin de l'orpheline. Des tuteurs choisis par le sacerdoce et peut-être désignés par Joachim mourant, lui avaient été donnés. Ce fut, dit-on, Zacharie qui remplit ce saint office ; sa sainteté, la consanguinité étroite qui l'unissait à Marie, et le long séjour que la Mère de Dieu fit dans sa maison, portent aussi à le croire.

La Loi interdisait aux jeunes filles du Temple un séjour dans ce lieu saint prolongé au delà de cet âge. Le Grand-Prêtre, selon la coutume, annonça publiquement et donna ordre à toutes les filles qui avaient atteint leur quatorzième année, de sortir du Temple et de s'en retourner à la maison de leurs parents ou de leurs tuteurs, pour se marier selon l'usage de la nation. Toutes obéirent, excepté Marie. On la vit avec surprise s'avancer pour s'excuser de n'avoir point obéi et demander à rester dans le Temple ; elle rappela que ses parents, avant sa naissance, l'avaient donnée à Dieu, et qu'elle-même lui avait voué sa virginité.

Le Grand-Prêtre se vit alors dans l'incertitude et la perplexité. D'un côté, il lisait dans la Loi : *Rendez au Très Haut les vœux que vous lui avez faits*. Comment enfreindre le vœu d'une vierge si sainte, dont la naissance et le berceau ont été entourés de tant de prodiges ? Mais, de l'autre, comment méconnaître les usages de la nation, les prescriptions légales ? Comment accéder aux désirs de cette jeune vierge, la plus belle fleur de David, lorsqu'elle venait se flétrir elle-même et demandait l'opprobre de la stérilité ? La réponse de la Synagogue heurta toutes les tendances angéliques de Marie. Elle devait accepter un époux.

Dans quelles vives alarmes cette réponse ne dut pas jeter cette jeune Vierge ! Elle savait que la Virginité plaisait au Seigneur par dessus tout.

Elle espérait cependant contre toute espérance. Elle se reposait avec une entière confiance sur les bontés du Seigneur.

Il entra, en effet, dans les desseins de Dieu que celle qui devait être toujours Vierge fût soumise au joug matrimonial.

Marie devait être unie à un époux, disent les Pères de l'Eglise, 1. pour que la généalogie de son époux fût pour les Juifs un motif de croyance à la divinité de Jésus, comme descendant de David ; 2. afin que Marie eût un soutien dans sa pauvreté, ses tribulations, sa fuite et l'exil ; 3. afin que sa vertu fût mise à couvert contre les atteintes de la calomnie, et que ses jours fussent protégés par les voiles d'un légitime mariage aux yeux d'un peuple qui ignorait encore les miséricordes de Dieu ; 4. Saint Ignace, martyr, ajoute que le mariage de la sainte Vierge devait être un voile par lequel Dieu cacherait au démon la venue de Celui qui devait ruiner son empire. Si le démon eût reconnu dans le Fils de Marie le Maître du monde, il ne l'eût pas crucifié, afin de retenir l'humanité captive sous le joug du péché.

Cependant le Grand-Prêtre consultait le Seigneur. Pendant qu'il était en prière, une voix sortit du Propitiatoire et dit que celui à qui cette Vierge devait être confiée était indiqué dans l'oracle d'Isaïe (XI, 1) : " Il sortira un rejeton de la racine de Jessé et de cette racine s'élèvera une fleur sur laquelle se reposera l'Esprit " du Seigneur... " Le Grand-Prêtre ordonna alors que ceux de la maison et de la famille de David, non mariés, se présentassent, apportant chacun un rameau d'amandier desséché, qu'ils déposeraient sur l'autel. La Vierge serait donnée en mariage à celui dont le rameau desséché reverdirait et produirait une fleur sur laquelle on espérait que l'Esprit du Seigneur manifesterait sa présence.

Il se présenta une foule nombreuse de prétendants à l'union de Marie. Son titre d'héritière unique, sa brillante éducation dans le Temple, ses talents et ses vertus, enfin le sang tout à la fois sacerdotal et royal qui coulait dans ses veines, rendaient toute désirable l'alliance de Marie. Il y avait alors en Israël un homme, nommé Joseph ; il gagnait sa vie par le pénible état de charpentier. Petit devant les hommes, il était grand devant Dieu. C'est ce pauvre artisan que Dieu va choisir pour l'établir le chef de sa famille et le gardien du plus précieux trésor. Il était un des plus proches parents de Marie, et l'usage établi chez les Juifs, qu'une jeune fille unique dans une famille épousait son plus proche parent de la même tribu, le mettait en évidence.

Dès que Joseph eut apporté sa branche desséchée, on la vit reverdir et fleurir entre ses mains. En même temps une colombe d'une merveilleuse blancheur, venant du ciel, se reposait sur la fleur divinement éclose. Le Ciel avait parlé, Joseph fut désigné comme devant être l'époux de Marie.

Alors un conseil de famille et les tuteurs de Marie la fiancèrent à Joseph ; dès ce moment, ses destinées furent liées à celles de

cet homme juste, qui devait en recevoir dans les siècles et l'éternité un rejaillissement de gloire impérissable. Quelques mois s'écoulèrent, selon l'usage, entre les fiançailles de Marie et son mariage ; ils furent employés par elle à se préparer devant le Seigneur à sa virginale union.

La Virginité, secret divin puisé dans le cœur de Dieu par Marie et communiqué à l'esprit du saint Patriarche, forma les liens qui devaient unir ces deux volontés, les soumettre à Dieu, sans détruire leur liberté et sans nuire à leurs droits. Lorsque le moment du mariage fut venu, devant les Prêtres et dans le Temple, Marie et Joseph échangèrent cette parole *toujours*, parole sacrée et redoutable parce qu'elle est éternelle. " La Virginité s'allia à une autre Virginité, " dit Gerson. Les prêtres inscrivirent sur les tables annuaires les deux noms à jamais vénérés. Jamais le Ciel ne vit d'alliance si sainte et la terre ne se sentit plus près du Ciel. Saint Thomas pense qu'aussitôt après la célébration de cet heureux mariage Marie et Joseph renouvelèrent d'un mutuel consentement leur vœu de virginité.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Dimanche dernier à Notre-Dame, pendant la grand'messe Mgr Clut, évêque d'Arindèle, malgré son état de souffrance, a voulu faire appel lui-même à la générosité des assistants en faveur de ses chères missions.

Dans une touchante allocution, Sa Grandeur a fait connaître à ses auditeurs les souffrances et la pauvreté des missionnaires ainsi que des habitants de ces contrées de l'extrême-nord. Elle a raconté les actes d'antropophagie et de barbarie envers leurs femmes et leurs enfants auxquels se livraient ces peuplades payennes avant l'arrivée des missionnaires ; elle a fait part avec bonheur des heureux résultats obtenus grâce au zèle et au dévouement de ces bons religieux, et a donné le nombre actuel des missionnaires—2 évêques et 21 pères—et celui des Sœurs-Grises—20 qui se sacrifient dans ces pays lointains.

Ces missions n'ont d'autres ressources que celles fournies par la Propagation de la Foi et de la Ste-Enfance, et les besoins sont très grands car il faudrait considérablement augmenter le nombre des pères et des religieuses, pour faire dans ce pays tout le bien qu'il serait possible.

Après l'allocution de Mgr Clut, une quête qui a dû être très-abondante, a été faite par MM. Gaudin, Léveillée et Bray, prêtres du Séminaire.

Pour fêter le 25^e anniversaire de la nomination de M. l'abbé Giband, comme directeur de la congrégation des hommes de Ville-Marie, le préfet de cette congrégation, au nom de ses con-

frères, a présenté, après la messe dimanche, une adresse au zélé directeur. Cette adresse était accompagnée d'un cadeau consistant en un calice, des burettes, un Porte-Dieu, et une ampoule pour les saintes Huiles, en argent doré et ciselé.

En terminant sa réponse M. Giband demanda aux congréganistes de bien prier pour lui, aujourd'hui, fête de Saint Antoine abbé, son patron, et de demander à Dieu, par son intercession, de lui conserver l'esprit de recueillement au milieu des nombreuses distractions de son ministère actif.

Monseigneur l'évêque de Vannes annonce à son diocèse la mort du T. R. P. Guyot, supérieur général des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, qui sont chargés de l'orphelinat agricole de Wenworth. Nous recommandons l'âme du R. P. aux prières de nos pieux lecteurs.

APPEL AUX ANES QUI AIMENT LE TRÈS SAINT-SACREMENT !

Voulez-vous venir consoler une des plus amères tristesses du cœur de Jésus vivant, palpitant d'amour dans la sainte Hostie, dont Il se plaint avec tant d'amertume à la bienheureuse Marguerite Marie : celle d'être abandonné, délaissé, oublié de la plupart des hommes dans le très saint sacrement ? Le laisserez-vous plus longtemps sous le poids de cette tristesse qui l'accable ? Il vous aime ! et vous ne l'aimez pas ! Il souffre ! et vous ne le consolez pas ! Il vous attend tout le jour ; et vous n'y allez pas !..... Il a ses divines mains remplies de grâces ; et vous n'en voulez pas !..... Ah ! quelle ingratitude !..... Allez vous jeter à ses pieds pour le dédommager de tant d'outrages, et promettez-lui, aujourd'hui même, que, désormais vous viendrez l'adorer chaque semaine en passant une heure près de Lui pour le remercier, le prier, lui demander pardon.

C'est à cette fin, que nous venons d'organiser dans le diocèse de Montréal, des journées d'adoration sous la direction de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque.

Pour en faire partie il suffit de donner son nom de baptême pour qu'il soit inscrit sur le registre de l'association de l'adoration perpétuelle à Rome, afin d'y être agrégé, et de pouvoir gagner l'Indulgence plénière, à chaque fois que l'on fait une heure d'adoration, (s'adresser pour cela soit à Madame Jetté, 97 rue St-Huber, soit à Mademoiselle de la Bausselière, 493 rue St-Denis qui les feront parvenir de suite). Ces journées d'adoration ont commencé à Saint-Jean-Baptiste avec un grand succès ; puis à la chapelle des sourdes et muettes et au Jésus, le vendredi de chaque semaine ; à l'église Saint Jacques, il y a déjà deux journées complètes, le jeudi et le vendredi ; ainsi qu'à l'église métropolitaine et à la communauté du Bon-Pasteur.

Ces heures se font avec une régularité admirable, on compte déjà près de 500 heures d'adoration par semaine. On sent que les

âmes et compris les plaintes du cœur de Jésus au tabernacle et elles y répondent en venant chaque semaine le visiter dans sa prison d'amour.

Le salut annuel des associés de l'Œuvre des tabernacles aura lieu samedi le 29 janvier à trois heures p. m., dans l'église de Notre-Dame de Pitié.

Il y aura sermon et quête au profit de l'Œuvre.

Tous les associés et amis sont instamment priés de vouloir bien s'y rendre.

Un grand bazar au profit des pauvres a lieu à l'asile de la Providence, rue Visitation. Il se terminera le 29 du courant. Toutes les personnes charitables sont instamment priées d'envoyer des objets à ce bazar et de le visiter. Elles feront ainsi une bonne œuvre et les pauvres prieront Dieu pour elles.

Diocèse de Québec.—Les journaux de Québec annoncent que, lundi dernier, Son Eminence le cardinal Taschereau a reçu de l'Eminentissime cardinal Secrétaire d'état une dépêche l'invitant, de la part du Souverain-Pontife, à se trouver à Rome pour la tenue du prochain consistoire, qui aura lieu vers la fin de février ou le commencement de mars.

En conséquence Son Eminence quittera Québec le 27 courant. Elle se rendra à New-York pour s'embarquer sur la Bretagne, pour se rendre à Rome.

Son Eminence sera accompagnée de son secrétaire, M. l'abbé C. A. Marois.

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Sa Grandeur Mgr Moreau, actuellement à Rome, vient, dit le *Moniteur de Rome*, d'être nommé assistant au trône pontifical et comte romain.

Bibliographie.—ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN, Desclée, de Brouwer et Cie, Bruges.

Cet almanach, qui vient de paraître, est aussi parfait pour son texte et pour ses illustrations que ceux qui l'ont précédé. Tout serait à citer, nous nous contenterons d'indiquer la grande chromolithographie de Notre-Dame de Lourdes qui est accompagnée de l'admirable lettre pastorale de Mgr de Tarbes pour venger la dévotion à la Vierge des injures d'un ministre républicain, puis la chromolithographie de sainte Catherine de Sienne, servant de frontispice à un très inattendu parallèle entre la sainte, Dante et Pétrarque par le cardinal Capecepatro.

La *Promenade du bœuf gras*, le *Retour des cloches*, la *Procession de la Fête-Dieu* et la *Visite au cimetière* sont représentés par quatre enluminures aux resplendissantes couleurs.

Parmi tous les renseignements qui rendent cet almanach unique dans son genre et indispensable, nous citerons tout particulièrement un tableau synoptique sur l'état des missions catholiques en 1886.

Quant aux récits si attachants que contient l'ALMANACH CATHOLIQUE, les lecteurs de la "Semaine" en jugeront bientôt car nous en reproduirons quelques-uns.

LE CLERGÉ FRANÇAIS EN AMÉRIQUE.

L'*Alliance française*, société peu suspecte de cléricalisme, qui s'occupe de répandre la langue française dans les colonies françaises et à l'étranger, parle en ces termes du clergé américain d'origine française (*Bulletin* de septembre à novembre 1886, page 213), d'après une correspondance de Rutland (Vermont) :

"Le clergé, à qui revient presque tout l'honneur d'avoir conservé au Canada la religion, les mœurs et la langue de la France, le clergé, aux Etats-Unis, continue l'œuvre admirable et patriotique de ses prédécesseurs. Aussitôt que l'église est construite, tous les efforts de ces messieurs se dirigent vers l'édification d'une école française, et, malgré des difficultés qui paraîtraient insurmontables à d'autres moins zélés qu'eux, ils réussissent presque toujours.

"Je rencontrai, il y a quelques semaines, un de ces hommes pleins de zèle et de patriotisme, un de ces hommes qui font aimer la France ; il me dit : " Quand je suis venu dans la Nouvelle-Angleterre, il y a vingt-cinq ans, j'étais quelquefois huit jours sans entendre un mot de français ; nos Canadiens, trop peu nombreux, trop disséminés pour se soutenir, oubliaient la langue de la mère (comme ils appellent le français) ; la plupart d'entre eux allaient même jusqu'à renier leur nom et le traduire en anglais ; il n'y avait pas ou presque pas d'écoles françaises. Eh bien ! voyez aujourd'hui, nous sommes plus de cinq cent mille Canadiens dans la Nouvelle-Angleterre seulement ; les neuf dixièmes parlent français ; tous sont fiers de porter le nom de leur père et nos écoles surgissent comme par miracle ; un quart de nos paroisses en possède une, et avant la fin du siècle nous en aurons autant que d'églises ".—Inutile de vous dire que ce digne prêtre a dans sa paroisse une magnifique école capable de rivaliser avec n'importe quelle école publique américaine. Il l'a fondée lui-même au prix d'énormes sacrifices. "

Une importante lettre de Lord Bray.

Nous avons parlé la semaine dernière des progrès que fait en Angleterre la question du rétablissement officiel des relations officielles avec le Saint-Siège.

Lord Bray a adressé sur ce sujet aux membres du club catholique de Londres une importante lettre qui est un exposé complet de la question. Nous la reproduisons :

La Chine est disposée à envoyer un ambassadeur auprès du Saint-Siège. On assure qu'au Parlement hollandais une semblable proposition sera prise en considération. L'Allemagne nous a donné l'exemple d'une grande nation, demandant le Pape comme arbitre dans une question internationale et entretenant des rapports de cordiale amitié entre sa Cour et la Cour de Rome.

Quand nous réfléchissons que l'Empire britannique avec ses millions de citoyens catholiques n'a pas de représentant auprès du Vatican, et que, d'un autre côté, le Vatican n'a pas de moyen de communication avec notre gouvernement, nous sommes poussés à rechercher les causes d'une semblable anomalie et je ne crois pas qu'il faille les chercher bien loin. L'objection à cette représentation de l'Angleterre près le Saint-Siège, j'ose le croire, ne vient pas tant des opinions politiques que du sentiment religieux, de l'aversion, qu'on a de reconnaître officiellement la foi catholique, aversion profondément enracinée en Angleterre et surtout en Ecosse. C'est en vain que l'on fait ressortir que cette foi embrasse deux cent millions d'hommes, que des empires et des royaumes ne font aucune difficulté d'accréditer des ambassadeurs auprès de l'auguste Chef de l'Eglise, afin que les questions concernant leurs sujets catholiques puissent être plus facilement traitées.

Un tel préjugé est-il destiné à durer toujours ? Est-il encore tenace ou bien cède-t-il à la conviction d'une persuasion raisonnée ? La voix de l'opinion publique peut seule répondre à cette question.

Un gouvernement anglais, quel qu'il soit, conservateur ou libéral, n'aurait aucune difficulté essentielle à rétablir les relations diplomatiques avec le Saint-Siège, mais ce qu'il craint, c'est d'enflammer les passions religieuses qui sont plus puissantes contre les gouvernements que les passions politiques. Aussi serait-il pour cela avantageux que cette question fut étudiée publiquement. Au mois de janvier 1881, quand je fis observer à la Chambre des lords combien il serait désirable que l'on prit une semblable mesure, le gouvernement ne manifesta aucune aversion d'en faire l'essai ; mais n'étant pas assez hardi pour établir ouvertement une ambassade officielle, il prit un moyen-terme qui est dans la mémoire de tous. Cette mission à Rome (la mission de M. Errington), quoique inspirée par des motifs très louables et très sensés, fut regardée d'une toute autre manière par certaines gens et l'on vit ceux-mêmes qui l'avaient décidée s'attacher à en diminuer l'importance quand ils étaient interrogés à ce sujet par des membres de la

Chambre des Communes. Considérée au point de vue catholique, indépendamment de toute autre considération, cette mission était une véritable indignité pour le Saint-Siège. Quand nous considérons que notre souveraine règne sur un quart de l'humanité et d'un autre côté, que nous voyons l'antiquité et la dignité éminente du trône apostolique, plus vénérable (même au point de vue historique) que tous les trônes de l'Europe, il est permis de demander que ces deux royautés si majestueuses puissent avoir entre elles un canal officiel et public de communication.

Quelquefois, au Vatican, j'ai essayé d'expliquer au Souverain-Pontife comment il se faisait que cette Angleterre, si tolérante, ne pouvait supporter l'idée d'une représentation officielle près le Saint-Siège, et il m'a semblé dur d'avouer que le peuple anglais craignait qu'un nonce à la cour de Saint-James ne devint un instrument de propagande catholique. Car c'est là la cause réelle des appréhensions anglaises. Erreur profonde cependant, car si l'Angleterre doit jamais retourner à la foi, ce sera par d'autres voies, par des considérations étrangères à la politique et aux gouvernements. En outre, si l'on rétablissait les relations diplomatiques, une double représentation n'est pas nécessaire. Notre gouvernement pourrait être représenté à Rome, sans que le Vatican le soit à Londres. Chaque fois que j'ai défendu ce projet, je me suis toujours basé sur le bénéfice qui en résulterait pour les catholiques de la Grande-Bretagne et des colonies, si peu nombreux qu'ils puissent être. Notre gouvernement a toujours senti le besoin d'avoir accès auprès du Saint-Siège. Lord Grey demandait un jour à Mgr Griffiths, alors vicaire apostolique à Londres, de régler une question de politique ecclésiastique dans les Indes orientales. Le prélat répondit que le premier ministre devait s'adresser au Pape, car l'évêque de Londres n'avait aucune juridiction sur les Indes. C'est un exemple entre mille. Pour nous, catholiques anglais, l'affaire est d'une extrême importance.

Il est une chose qui, me semble-t-il, doit être soigneusement évitée dans la réalisation de ce but. Il ne faut pas y faire entrer l'Irlande et sa politique. L'Irlande est une nation catholique, elle a de nombreux représentants au Parlement. Si ce projet leur semble avantageux, nul doute qu'ils ne l'appuient, mais nous devons nous placer exclusivement sur le terrain anglais. Pratiquement, c'est comme si nous n'avions pas de représentants à la Chambre des Communes. Nous ne sommes qu'une minorité. Le Lancashire est la seule contrée catholique, si l'on peut appeler catholique un pays qui n'a qu'un village entièrement catholique et quatre ou cinq bourgs presque catholiques. D'ailleurs, nous autres catholiques anglais nous ne sommes pas un parti politique, puisque nous appartenons en nombre égal aux deux grands partis anglais.

J'espère présenter cette proposition à la Chambre des lords dans la prochaine session. Rien ne s'oppose à ce que le gouvernement,

qu'il soit libéral ou conservateur, l'adopte, si l'opinion du pays y est favorable. Les libéraux ont tenté de faire au moins quelque chose en 1881 ; jusqu'ici les tories n'ont rien fait. En diplomatie on se règle beaucoup par les précédents. L'Angleterre pourrait suivre l'exemple heureux que lui a donné le prince de Bismarck. Quel que soit le résultat de la proposition, au moins, nous, catholiques anglais, nous aurons montré au Vatican que nous désirons satisfaire aux désirs que Léon XIII a si clairement exprimés, et qui sont partagés par tant d'anglais, même protestants.

Et si le pays dit " non " (à son grand désavantage, comme on le verra plus tard) néanmoins nous, membres de ce petit club, qui sommes unanimes sur ce point, nous nous consolerons par la pensée que nous avons fait une proposition qui prouve notre dévouement, non seulement à Sa Sainteté, mais aussi à la Reine. Notre club a été le premier à célébrer le royal jubilé qui a commencé en juin dernier, et qui procure une joie spéciale aux catholiques anglais. N'est-ce pas au règne bienfaisant de la maison de Hanovre que nous devons notre magnifique liberté et notre tranquillité ? Ces biens ne nous sont-ils pas d'autant plus chers quand nous réfléchissons aux souffrances que les catholiques ont dû endurer sous Elisabeth, à toutes les persécutions qui leur ont été infligées à cette époque ?

Léon XIII jugé par un adversaire.

" Le Pape Léon XIII est considéré non sans raison comme un profond politique et un diplomate habile. " Tel est le début d'un article du *Journal des Débats* sur la politique du Pape. Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de le signaler à l'attention de nos lecteurs, au moment où l'Italie officielle s'engage dans une guerre inepte contre le Saint-Siège et l'Eglise. Non, cependant, que nous souscrivions aux jugements tels qu'ils sont formulés par le grand organe de Paris, nous aurions des nuances à adoucir ou à accentuer, des touches assez graves à faire, mais nous préférons le reproduire comme il est, car il est des hommages, qui, malgré les erreurs qui s'y glissent, valent mieux qu'une apologie.

" La première pensée de Léon XIII fut de rétablir l'accord partout où il serait possible ; dans sa pensée, l'Eglise est, dans le monde, un grand élément d'ordre et de paix ; le travail constant de Léon XIII est de convaincre tous les gouvernements qu'ils ont besoin de son concours pour combattre les ennemis de l'ordre social, contre lesquels il faut lutter non seulement en Europe, mais dans le monde entier. Si cette sorte de prédication, faite du haut de la Chaire de Saint-Pierre, n'a pas eu un succès complet, elle n'est pas restée absolument sans résultat.

" Ce qui importait le plus était l'accord avec l'Allemagne, puisque M. de Bismarck peut dire : " L'Europe, c'est moi. " Cet ac-

cord entre le Saint-Siège et l'empire aujourd'hui prépondérant peut être considéré comme conclu dans ses points essentiels. Il est le succès principal de la diplomatie de Léon XIII. Cependant, les négociations continuent, et elles dureront longtemps encore.

“ Le Chancelier échelonne ses concessions ; il les débite, si l'on peut s'exprimer ainsi, par tranches minces, et il atteint par là un double but. A l'intérieur, il obtient de temps à autre du Centre allemand quelques votes favorables : à l'extérieur, il pèse sur le royaume d'Italie, en faisant vibrer, la corde sensible, qui est le rétablissement éventuel du pouvoir temporel. Ce n'est pas que M. de Bismarck ait pris à cet égard, envers le Vatican, aucun engagement, ni qu'il ait fait luire l'espérance la plus lointaine ; mais, s'il n'a pas restauré la souveraineté territoriale du Saint-Siège, le Chancelier de l'empire a confirmé son pouvoir politique, en prenant le Pape pour arbitre dans un différend auquel la religion était absolument étrangère.

“ Or, ce pouvoir est bien de nature temporelle ; la politique n'a rien de céleste, et elle n'est pas le chemin qui conduit le plus sûrement au ciel. Cette médiation, dont la portée n'a pas été suffisamment comprise, peut être considérée comme une confirmation européenne de la loi italienne des garanties. M. de Bismarck ne veut pas se priver du moyen d'action que lui donne sur l'Italie l'indépendance politique du Saint-Siège, et il ne faut pas s'étonner si, au Vatican, on est profondément reconnaissant d'un acte de cette valeur et si on se prête avec complaisance aux lenteurs calculées des négociations.

“ Cependant Léon XIII tient à établir par tous ses discours et il a prouvé, par l'ajournement du traité avec la Chine, qu'en tenant une main à l'Allemagne il n'entendait pas tourner le dos à la France. Le Pape actuel n'est point, comme son prédécesseur, l'ennemi systématique des gouvernements libres, et c'est en quoi il se sépare des catholiques de la vieille école, qui sont quelquefois tentés de le considérer comme hérétique. Ceux-ci, égarés par leurs souvenirs et par leurs préjugés, s'imaginent qu'une monarchie absolue est nécessairement l'alliée de l'Eglise. L'expérience aurait dû leur apprendre qu'un despote peut tout aussi bien être son ennemi, et qu'on est livré sans défense à ses caprices. L'idéal de tout despotisme est même d'absorber les églises, pour régner à la fois sur les corps et sur les âmes. Avec un gouvernement libre, on a toujours la ressource de la lutte et l'espoir d'un revirement, comme on l'a vu en Belgique. C'est ce que comprend Léon XIII, et il y a là le principe d'une modification essentielle dans la politique du Vatican. Le Saint-Siège a, dans tous les Parlements du monde, un groupe disposé à écouter ses avis et généralement assez fort pour qu'il faille compter avec lui. Si la Russie était libre, l'Eglise serait délivrée en Pologne comme elle l'a été en Irlande. Le Pape n'est donc pas l'ennemi de la Ré!

publique française en tant que république. Il peut protester contre certains actes de la faction du parti républicain qui gouverne aujourd'hui, mais il est convaincu que, si l'esprit de cette fraction était incarné dans un souverain absolu, l'espoir d'une réaction serait à peu près chimérique.

“ Jusqu'à présent, Léon XIII n'a pas réussi à faire accréditer, auprès du Vatican, un agent officieux de la Grande-Bretagne. M. Gladstone était disposé à rétablir les relations comme avant 1870 ; mais, malgré sa souplesse traditionnelle, le Saint-Siège ne réussit pas à contenter à la fois le gouvernement de la reine et les Irlandais. Il peut se faire, aussi, que le gouvernement italien, qui ne désire pas voir renforcer la diplomatie accréditée au Vatican, use de l'influence que les événements lui donnent auprès du Cabinet de Londres.

“ Les Italiens s'imaginent que Léon XIII, de la valeur politique duquel ils font le plus grand cas, cherche à les isoler et veut s'entendre avec toutes les puissances pour mieux faire la guerre à leur royaume. Il peut y avoir quelque vérité dans cette pensée. Cependant Léon XIII a l'âme très italienne, on peut dire quelquefois qu'il l'a trop ; il s'accorderait volontiers avec le Quirinal, s'il était possible que la conciliation fût autre chose de sa part qu'une capitulation, et, sans l'Italie, aucune puissance n'est intéressée à ce que le Saint-Siège capitule.

“ Le Pape s'est occupé beaucoup aussi de l'Orient et non sans quelque succès. Il a mis fin au schisme arménien, rétabli la hiérarchie en Roumanie et, ces jours derniers, il concluait un Concordat avec le Montenegro. Il y aurait beaucoup à dire sur le rôle que pourrait avoir l'Église romaine dans les événements qui se préparent en Orient ; son influence pourrait être considérable, si les clergés orientaux comprenaient ce qu'ils gagneraient en dignité en se rattachant à une hiérarchie fortement organisée et indépendante de tout gouvernement particulier. Une brochure récente du général Soboleff fait voir que les Russes commencent à se préoccuper de cette éventualité.

Il serait trop long d'insister ; il suffit d'avoir établi qu'il se fait au Vatican beaucoup de politique, qu'il s'y fait même quelquefois de la bonne politique, et qu'il y aurait folie, à la République, de ne pas y avoir un représentant.”

On le voit, dit le *Moniteur de Rome*, cet article a une double portée, au point de vue de la France et dans la perspective de la politique générale. Sous ce dernier rapport, il ne fait qu'exprimer plus ou moins exactement ce que la presse européenne n'a cessé de proclamer et ce que nous-mêmes nous avons développé à maintes reprises. Quant à la France, il a un caractère de tactique très prononcé. Plus la guerre sévit à l'intérieur, plus aussi, dirait-on, les républicains sentent le besoin de s'appuyer sur Rome et les missions, pour consolider l'influence française et l'étendre au loin. Des radicaux eux-mêmes, tels que M. Sigismond Lacroix

et M. Lanessan, se convertissent à cette philosophie de la politique étrangère et il est à espérer que ces vues pénétreront, par une infiltration lente et progressive, dans toutes les couches de la société parlementaire de Paris. L'article publié plus haut montre combien le régime de Léon XIII a contribué à produire cette transformation caractéristique. Ce n'est pas tout encore, mais c'est un commencement qui pourrait devenir le prélude d'une évolution salutaire.

Une allocution de Mgr Freppel, évêque d'Angers

En recevant son clergé à l'occasion du nouvel an, Mgr Freppel a prononcé l'allocution suivante dans laquelle il a exprimé en termes éminemment patriotiques les sentiments de tout le clergé et de tous les catholiques français.

L'année qui va s'ouvrir, Messieurs, est pleine d'incertitudes et d'obscurités : il n'est personne qui n'en convienne. Est-elle destinée à ramener au milieu de nous l'un de ces redoutables événements dont l'annonce ou la crainte semble préoccuper les esprits ? Je l'ignore, et d'ailleurs il m'est impossible d'apercevoir ce qui, de notre part, aurait pu fournir un prétexte quelconque au retour d'un pareil fléau. La France, j'entends ses pouvoirs publics et l'ensemble de la nation, la France peut se rendre le témoignage qu'elle n'a rien fait depuis seize ans pour provoquer qui que ce soit, pour éveiller n'importe où jusqu'à l'ombre d'une susceptibilité. Uniquement occupés à guérir les plaies saignantes de la patrie, nous nous sommes constamment attachés, nous surtout dont le deuil était plus grand, à refouler au fond de nous-mêmes des sentiments dont l'expression eût été pourtant bien naturelle. Jamais, à aucune autre époque, ce pays justement fier de son passé et si jaloux de son honneur, n'a fait autant de sacrifices au maintien de la paix publique. Si donc, malgré de telles dispositions, si, en face des souffrances universelles de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, il venait à l'idée d'un homme ou d'une nation de déchaîner sur l'Europe de pareilles calamités, j'ose dire qu'il n'y aurait pas dans l'univers entier assez de malédictions pour une aussi criminelle initiative. Voilà pourquoi nous devons et nous pouvons espérer que l'année 1887 épargnera au monde civilisé un spectacle aussi humiliant pour la civilisation chrétienne.

Que si cependant, ce qu'à Dieu ne plaise ! il devait en être autrement par la faute des uns ou des autres, il ne faudrait pas qu'à l'étranger on pût compter sur nos querelles intérieures pour croire à une diminution quelconque du sentiment patriotique. De tels calculs tromperaient absolument ceux qui seraient tentés de les faire. Certes, nous catholiques, nous avons bien des griefs contre ceux qui gouvernent le pays ; ils nous ont cruellement blessés dans nos intérêts les plus chers et dans nos droits les plus

sacrés. Mais, qu'on le sache bien au dehors comme au dedans, si l'heure du péril venait à sonner pour la France, tous ces griefs s'écarteraient d'eux-mêmes devant le salut de la patrie. Vainqueurs ou vaincus de la veille dans nos luttes intestines, nous nous rallierions tous le lendemain et sans exception autour de ceux qui tiendraient en main le drapeau de la France. Et je connais trop les sentiments qui animent le clergé français pour ne pas savoir que rien n'aura été capable de décourager son patriotisme, et que les événements le trouveraient à la hauteur de tous les sacrifices compatibles avec son caractère et sa sainte mission.

Mais écartons ces pressentiments, qui n'ont sans doute aucune raison d'être. Car, je le répète, malgré tout ce qui se dit et s'écrit depuis quelque temps, il me paraît impossible que devant le jugement de l'opinion publique, en présence de Dieu et au regard de la postérité, un souverain ou un homme d'état quelconque puisse même songer à vouloir assumer de si terribles responsabilités. Tout ce que je veux retenir de ces bruits plus ou moins inquiétants par où s'ouvre l'année 1887, c'est la nécessité pour tous les enfants d'une même patrie de se rapprocher, de s'unir dans un même sentiment de fraternité et d'amour pour le pays. Quant à nous, Messieurs, fidèles à notre ministère de paix et de charité, nous prions le Seigneur d'inspirer la sagesse à ceux qui président aux destinées des peuples, de faire prévaloir partout les idées de droit, de justice, de vraie liberté ; et, quoi qu'il puisse arriver, nous ne cesserons de confondre dans un même dévouement les intérêts de la religion et ceux de la patrie.

La mère Alix Le Clerc, fondatrice de la congrégation Notre-Dame.

Nous apprenons qu'à la prière de Mgr de Saint-Dié, Son Eminence le cardinal Langénieux a constitué un tribunal chargé de poursuivre l'instruction de la cause dans l'important monastère des religieuses de la Congrégation de Reims, où la mère Alix n'a cessé d'être en grande réputation de sainteté.

A cette occasion, la *Revue Catholique* de Reims donne quelques détails sur la vie et la mort de la servante de Dieu.

Alix Le Clerc naquit le 2 février 1576, d'une famille chrétienne et des plus honorables de Remiremont, dans les Vosges. Bien qu'elle ait toujours été considérée comme une jeune fille sage et des plus vertueuses, elle ne fut cependant pas indifférente aux plaisirs du monde. Ce ne fut qu'après une vision, vers sa vingtième année, " qu'elle se proposa, dit-elle, de faire désormais ce qu'elle saurait être le plus agréable à Dieu, y fallût-il mourir. "

Vers le même temps, M. Le Clerc, étant tombé malade, dut quitter Remiremont pour aller respirer l'air natal à Hymont, annexe de Mattaincourt. Sa fille se plaça sous la conduite du

Bienheureux Pierre Fourier, qui venait d'en être nommé curé. Destinées par la Providence à la même œuvre, ces deux grandes âmes se comprirent immédiatement, et Alix ne tarda pas à déclarer au saint prêtre " qu'elle se sentait irrésistiblement poussée à établir une nouvelle religion pour y pratiquer tout le bien que l'on pourrait. "

Le Bienheureux était trop prudent pour approuver ce projet sans s'être assuré qu'il venait de Dieu. Il opposa donc une sage lenteur à l'ardeur de la jeune fille et lui proposa d'entrer dans un des Ordres déjà existants. Mais Alix redoubla d'instances pour obtenir la permission de suivre l'attrait divin. Le pieux directeur objecta la difficulté de trouver des compagnes. La réponse de la Providence ne se fit pas attendre. En moins de six semaines ou deux mois, trois autres jeunes filles vinrent successivement se joindre à la jeune fondatrice.

Bientôt les obstacles surgirent : M. Le Clerc essaya de retenir sa fille. Celle-ci resta inébranlable et Jésus-Christ lui-même, pour confirmer la vocation de sa servante, lui fit entendre ces paroles : " Je veux que les petites âmes qui sont comme des enfants délaissés de leur mère en aient désormais une en toi. " La Congrégation de Notre-Dame était fondée.

Alix avait vingt-deux ans. Depuis ce jour commença pour elle une nouvelle série d'épreuves ; souffrances physiques, peines intérieures, tentations sans trêve. Elle résista courageusement à l'orage et donna le spectacle des plus sublimes vertus. Son amour de Dieu, sa charité pour le prochain, ses effrayantes austérités, furent surpassés par sa profonde humilité. Dieu ne se laissa pas vaincre en générosité et fit éclater, par des miracles, une sainteté que l'humble religieuse s'efforçait en vain de cacher.

Quand Alix Le Clerc, en religion Mère Thérèse de Jésus, mourut le 9 janvier 1722, au monastère de Nancy, sa réputation s'était répandue dans toute la province.

Les princes de Lorraine voulurent assister à ses obsèques, avec la cour.

De nombreuses faveurs ayant été, par la suite, obtenues sur le tombeau de la servante de Dieu, les poursuites d'un procès préparatoire à sa béatification furent commencées à la demande des princes de Lorraine. Les malheurs des temps ajournèrent forcément ce projet, qui a été repris en notre temps.

LES JEUNES FILLES ET LES FEMMES DE L'AVENIR.

Les deux institutions dont l'objet le plus direct est d'amener la corruption et l'abaissement moral de la femme : les lycées de filles et le divorce, ont eu l'une et l'autre pour principal promoteur deux francs-maçons juifs. C'est M. G. Sée, médecin, juif et franc-maçon, qui a été le promoteur des lycées de filles ; c'est le franc-

maçon et juif Naq et qui a été " l'apôtre du divorce. " La juiverie a imposé les deux réformes aux loges, les loges aux Chambres, et les Chambres au pays.

La *République française*, sous des réserves commandées par sa situation ne dissimule guère ses inquiétudes pour l'avenir :

" L'expérience des lycées de filles, dit ce journal, se tente sur un grand nombre de points. Ces lycées réussiront-ils ? Nous le souhaitons, *non sans ressentir quelques appréhensions*. En effet, le personnel-élève de ces établissements se recrutera principalement au moyen de bourses chez les fonctionnaires modestes et la petite bourgeoisie, dans un monde qui *devrait surtout fournir de bonnes mères de familles...* Il sera peut-être dur à une lauréate de se résigner à devenir la femme d'un employé à deux mille deux cents francs. Certes, le bon sens français nous sauvera de la *peste des étudiantes cosmopolites* qui ont fourni au nihilisme de si gracieuses recrues. Mais *on peut craindre que, d'ici à dix ans, les lycées de filles ne nous donnent pas mal de bas-bleus, sans compter les " oratrices " de réunions publiques, deux classes de citoyennes dont le commerce est parfois épineux.*

" Quant à la bourgeoisie aisée ou riche, nous le craignons bien, elle n'usera pas plus de l'enseignement secondaire public que de l'enseignement primaire communal, et *le niveau intellectuel et moral des établissements laïques souffrira de cette abstention.*

LE KIDNAPPING.

Une question qui fait grand bruit en Angleterre, c'est le vol d'enfants catholiques par les sociétés protestantes. Mgr Vaughan, évêque de Salford (Manchester), a publié dernièrement, sur ce grave sujet, un travail remarquable, qui a été lu dans toutes les églises de son diocèse et qui fait en ce moment l'objet des commentaires de la presse anglaise. Personne n'aurait osé soupçonner que le *Kidnapping* ou vol d'enfants atteignait de telles proportions. On en jugera d'après les données suivantes empruntées au travail cité plus haut.

Le *Kidnapping* s'opère sur une vaste échelle. Quel sentiment inspirent ces crimes à nos frères séparés ? Le sentiment du désespoir à la vue des nombreuses conversions dont nous sommes témoins, et qui, chaque jour, leur démontrent qu'ils ne sont pas dans la vérité.

L'évêque de Salford avait nommé une commission pour étudier les moyens d'opération du prosélytisme. Cette commission a dû borner ses investigations à la ville de Manchester et à ses environs. Elle a fait des visites ou pris des informations dans 75 établissements. Elle n'en a pas trouvé moins de 37 qui ne sont que des repaires de " ces ravisseurs des âmes. " Les uns accomplissent leur œuvre avec audace, ouvertement, et 99 fois sur 100 avec

complète impunité, pendant que les autres arrivent à leur fin par des voies indirectes et par une hypocrisie dissimulée. Au moment de l'enquête, 153 enfants catholiques étaient enfermés dans les principaux de ces établissements. Plus de 300 enfants, la commission a de bonnes raisons pour l'affirmer, n'ont pu être découverts ; impossible de retrouver leurs traces. Ces établissements se donnent tout simplement comme des institutions philanthropiques ; et, sous ce voile, demandent et recueillent des sommes considérables à Manchester et dans les environs. On s'adresse aux parents catholiques pauvres : on les trompe par des mensonges, si bien qu'ils confient leurs enfants à ces agents malhonnêtes. L'enquête a découvert un grand nombre de cas où les parents ont été habilement amenés à signer un contrat par lequel ils renoncent à tous leurs droits sur le corps et sur l'âme de leurs enfants.

Ceux-ci sont alors amenés sous de fausses promesses, conduits d'une maison à l'autre, et souvent même envoyés dans des pays lointains. Leurs noms sont changés, de telle sorte qu'on ne puisse plus ni suivre leurs traces, ni rétablir leur identité. C'est ainsi que, sous le couvert de la charité, on les dépouille de leur foi.

Les enfants, ainsi volés, sont logés, nourris et vêtus, mais on bénéficie de leur travail. On les élève dans telle ou telle secte, peu importe, l'essentiel est qu'ils soient à l'abri de l'influence et surtout de la visite d'un prêtre papiste, et qu'ils n'entendent plus jamais parler de l'Eglise romaine. D'après le rapport de la commission d'enquête, à Manchester et à Salford, 258 enfants ont été volés de la sorte, et 573 entraînés dans les écoles protestantes, par des bons ou billets ; total en un an, 831 enfants mis dans la nécessité d'apostasier leur foi. Tous les cœurs catholiques répondront au généreux appel de l'évêque de Salford, " ni paix, ni repos ! " pour démasquer les ruses et les mensonges du prosélytisme et pour sauver les enfants.

L'IMMACULEE-CONCEPTION A CONSTANTINOPLE.

Cette fête a été splendidement célébrée dans l'église des Géorgiens à Féri-Keni, de Constantinople.

Une foule immense, six mille personnes au moins, a visité la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, qui n'a pour ainsi dire pas désemploi.

Dans l'assistance on remarquait l'ambassadeur d'Espagne avec toute sa famille, le consul d'Espagne, les drogmans de l'ambassade de France, les ingénieurs de l'école impériale ottomane, au nombre de quinze.

Le soir, à vêpres, il y a eu sermon en français, prêché par un père lazariste. Le zélé missionnaire a fait ressortir la nécessité d'un sanctuaire plus vaste, où toutes les nations pourront se

réunir et célébrer, dans leur langue, les gloires de Marie Immaculée.

En ce même jour, une dame hérétique, d'une très honorable famille de la capitale, a apporté une fort belle bague en or pour être déposée aux pieds de la statue de Notre-Dame de Lourdes. "Avez-vous reçu quelque grâce, lui demanda le père Géorgien ? — Non, répondit-elle, mais j'en demande une." Elle n'a pas osé dire quelle grâce elle sollicite ; mais le Père l'a su par la personne qui l'accompagnait ; cette grâce, c'est sa conversion au catholicisme.

UNE DAME DE LA HALLE.

"Avec vous aussi, j'ai été brusque, je l'ai été plus qu'avec tout autre ; et vous, en retour, loin de m'abandonner, vous m'avez couverte de vos bienfaits, et quels bienfaits, grand Dieu ! Cette différence ne pouvait m'échapper : le monde agissait comme l'on agit dans le monde. Vous n'en êtes pas, vous, du monde ; vous êtes de Dieu, et, conséquente avec vous-même, loin d'abandonner une pauvre infirme, vous l'avez relevée de toutes ses misères, pour l'amour de Celui que vous aimez et que vous m'avez appris à connaître, et que je commence, moi aussi, à aimer. Vous comprenez, maintenant, pourquoi je vous attendais avec impatience ; ayant pris la résolution de vous dire cela, je croyais ne pouvoir vous le dire assez tôt. Oui, j'aime par vous et à cause de vous ce que je détestais, et je déplore, je déteste les erreurs que j'ai si longtemps, hélas ! trop longtemps aimées ! Choisissez-moi un prêtre à qui je confierai mes misères, je l'accepterai de votre main ; tout ce qui vient de vous ne vient-il pas de Dieu ?"

Heureuse de cette ouverture, la vaillante dame chercha avec un tact exquis à faire coïncider ce retour avec un avenir calme et assuré, avenir qu'elle rêvait pour sa chère infirme : "Je puis, se disait-elle, tomber malade ou être retenue dans mon intérieur par des devoirs impérieux ; que deviendrait alors ma pauvre infirme privée qu'elle serait des soins nécessaires ? Délaisée, elle pourrait retomber dans un abîme plus profond que celui d'où elle vient à peine de sortir ! — Oh ! non, ajouta-t-elle, non, cela n'est pas possible. Il faut à ma vieille amie des soins assurés, au milieu desquels elle puisse paisiblement finir ses jours."

Un nom vint à la pensée ; ce nom béni de tous l'était particulièrement de celle qui était si digne de le comprendre. Dans les halles, on le respecte, et c'est avec joie que les dames de ces halles font, avec la charité qui leur est habituelle, la part de la Petite-Sœur des pauvres.

— Oui, reprit-elle, l'asile des Petites-Sœurs des pauvres est la retraite qui convient à ma pauvre infirme ; elle trouvera là tous les soins ; les soins du corps et les soins de l'âme. Heureuse alors elle bénira les humbles sœurs qui ne se sont faites si petites que

pour vivre avec les petits du bon Dieu, qu'elle ne quittent qu'après les avoir remis entre ses mains.

Cette résolution prise, tout n'était pas dit : il fallait obtenir le consentement de la partie intéressée. Il y a quelques jours, alors que la pauvre infirme détestait Dieu et les hommes, la chose aurait rencontré une vive résistance. Mais, aujourd'hui, tout avait changé de face ; la charité a ouvert ce cœur trop longtemps réfractaire aux sentiments humains ; elle l'a pénétré de son souffle divin et y a fait germer, par son action bienfaisante, l'amour de Dieu, amour qui répare tout, qui vivifie tout.

Sans proférer une plainte, sans exprimer un regret, elle dit à celle qui venait lui demander, comme un sacrifice, de vouloir bien accepter des soins aussi dévoués que soutenus : " Oui, oui, vous avez raison, vous ne pouvez pas engager l'avenir. Votre temps, dont vous n'êtes pas maîtresse d'ailleurs, est précieux, et je vous en ai déjà beaucoup pris. " Puis elle lui tendit la main, en ajoutant : " Il faut, ma bonne amie, faire pour le mieux, et ne pas accepter serait de l'ingratitude, et je ne veux plus me rendre coupable d'un pareil sentiment ; vous en éprouveriez de la peine et je ne dois à aucun prix vous en faire. Placez-moi donc où vous voudrez, et si vous venez me voir, je serai bien partout.

—Merci, ma bonne et bien chère amie, dit la dame de la halle, vous me rendrez bien heureuse en acceptant mon offre. "

Grâce à une dame de charité aussi pieuse que dévouée, l'admission ne souffrit aucune difficulté. La pauvre valétudinaire fut confortablement installée dans l'asile des Petites-Sœurs des pauvres de la rue Notre-Dame-des-Champs. Mise à l'infirmerie, elle reçut des soins que le monde ne soupçonne même pas. La pauvre infirme eut la joie de voir souvent celle qui avait été choisie par Dieu pour être l'instrument de sa régénération. Elle vécut quelque temps encore en bénissant Dieu et les hommes.

A quelque temps de là, une dame protestante faisait son abjuration à Saint-Sulpice. Cette dame, c'était la propriétaire de la pauvre valétudinaire, qui, comme bien d'autres, ignorait sa misère. Subjuguée par l'œuvre de miséricorde si vaillamment accomplie sous ses yeux, — ce qu'elle n'avait vu nulle part ailleurs — elle comprit, mieux que par des paroles, qu'une religion qui sait inspirer de pareils actes ne peut être qu'une religion apportée du Ciel.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Olivine Perreault. — L. D. Cohet. — Z. Darché, ép. Dubuc. — T. Short. —
Mathilde Duclos. — P. Colette. — Ol. Grenier, ep. Chartrand. — P. Boyle. —
H. Cloutier, ve Ayotte. — A. Grenier, ve Nantel. — J. Pleau. — Martin Bren-
neau. — L. Gladu, ve Lucas. — B. K'rwon, ve M. Flood. — A. Dowd. — Ca-
therine Parent. — C. Labb, ép. Cy. Auclair. — C. Lanctot, ép. Dagenais.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MÉRINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponc-
tualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vou-
loir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les
pensionnats,

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSELL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
TROY NEW-YORK

BRITTON & BRUNET

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1858

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

141, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

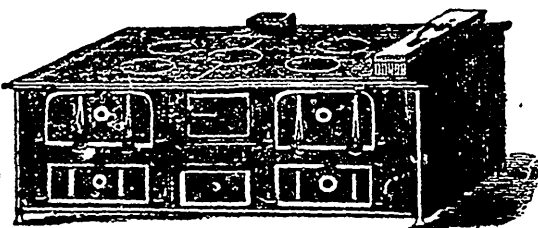
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, Jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPIÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRÈRE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 à \$50,

à toute personne qui nous informera de quelque vacance d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : ga antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SŪAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

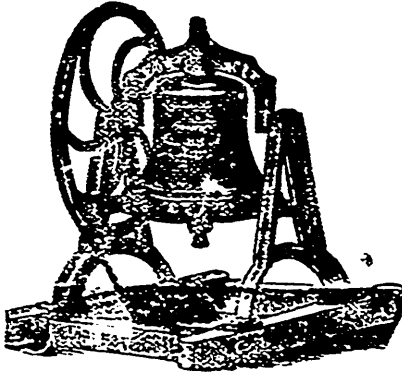
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COURANTS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN OIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures système.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et Porter
Labatt de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison,



J.-B. RICHER

No 556, Rue Lagachetière

MONTREAL.

